

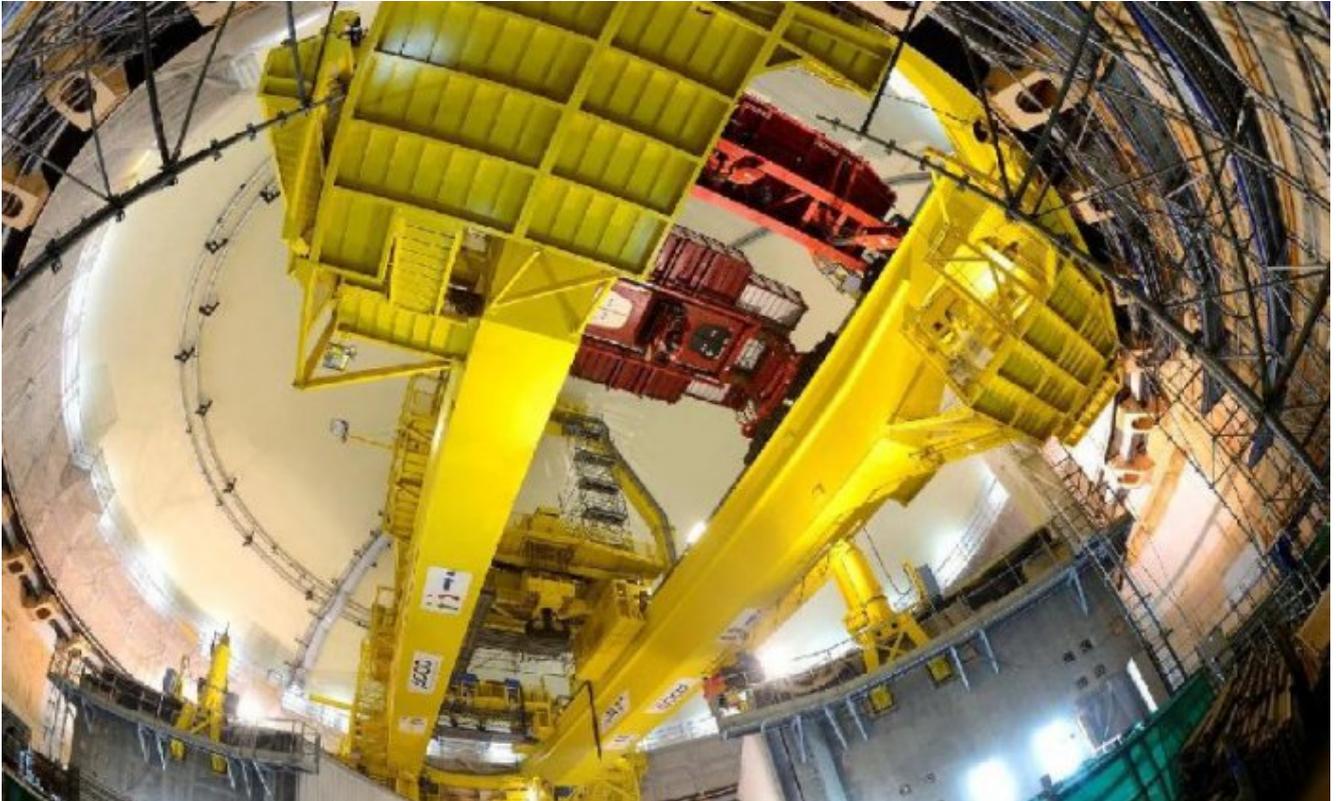
Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-Des-pressions-sur-des-inspecteurs-du-travail>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°72 > **EPR Des pressions sur des inspecteurs du travail de l'ASN qui "dérangent"**

3 mai 2017

EPR Des pressions sur des inspecteurs du travail de l'ASN qui "dérangent"

Une affaire interne concernant l'Autorité de Sûreté Nucléaire vient remettre en question l'indépendance de l'ASN vis-à-vis d'EDF, tout particulièrement au sujet de l'EPR de Flamanville en construction.



À la veille de l'annonce de l'arrêt de cinq réacteurs supplémentaires sur le parc électronucléaire français (portant à 21 le nombre total de réacteurs à l'arrêt à cette période), un témoignage anonyme publié par le site d'information indépendant Mediapart révèle qu'un inspecteur du travail pour le

compte de la division de Caen de l'ASN se bat pour faire reconnaître son cas d'accident du travail devant le Tribunal Administratif compétent. Mediapart a publié son enquête le 18 octobre 2016.

Expertise médicale : épuisement professionnel

La raison de cet accident, un burn-out, serait directement liée pour le plaignant à des pressions psychologiques exercées de la part de son employeur et d'EDF, au motif, semble-t-il, qu'il aurait fourré son nez là où il ne fallait pas...

Cet inspecteur du travail (au pseudonyme d'Alain dans notre article) et un de ses collègues étaient pourtant à l'origine de la découverte de plusieurs scandales sur le chantier de l'EPR de Flamanville. Ils avaient pu enquêter sur le cas du décès d'un soudeur de 37 ans et retenu la responsabilité des employeurs sur ce grave accident.

Par ailleurs, ils avaient aussi pu mettre en lumière la situation de travail illégal de 500 ouvriers polonais et roumains, qui n'avaient droit ni aux congés payés ni au chômage, et travaillaient pour un salaire inférieur aux conventions collectives. Le responsable des travaux Bouygues sera condamné en mars 2015 pour cette retentissante affaire de travail illégal.

Loin d'honorer ces salariés vertueux qui ont permis de dénoncer de graves délits sur le chantier de l'EPR de Flamanville, la direction de l'ASN se serait ensuite employée à démolir moralement ces inspecteurs qui ont eu le malheur de vouloir trop bien faire leur travail.

Leur méthode : des entretiens de sanction pour avoir annoncé les risques judiciaires encourus par EDF, maître du chantier, sur de graves problèmes détectés sur le chantier de Flamanville et sur les centrales sous leur juridiction.

Alain se voit par exemple convoqué à ces entretiens pour avoir alerté le ministère du Travail sur des manquements graves en matière de radioprotection dans les centrales nucléaires. Ou encore, à la suite d'un incident inquiétant, il découvre et dénonce l'absence (ahurissante) d'un dispositif d'arrêt d'urgence sur le pont polaire de Flamanville (engin destiné à lever des pièces de plus de 500 tonnes, dont la cuve de l'EPR). Demandant expressément l'arrêt de l'utilisation de cet appareil de levage à EDF tant qu'il ne sera pas mis aux normes, Alain se fait réprimander par l'ASN qui laisse au final EDF utiliser le pont polaire lors d'un happening médiatique pour promouvoir la mise en place de la cuve du réacteur.

S'il faut reconnaître que l'ASN est l'autorité la plus compétente concernant la sécurité des installations nucléaires, il semblerait que les pressions d'EDF aient pris le dessus au sujet de ces deux inspecteurs qui ont eu le mérite de vouloir trop bien faire leur travail...

Benoît Skubich